



SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations fortes à modérées sur la majeure partie de la bande agricole du pays

Situation pluviométrique

La 1^{ère} décennie du mois d'août 2024 a manifestement enregistré des fortes précipitations un peu partout sur le territoire. On note en effet, une fréquence assez élevée des pluies journalières dépassant les 100 mm dans toutes les régions. Cette situation place déjà la saison 2024 (plus de 27 cas) au dessus de l'année la plus humide depuis 1991 au Niger (1994 avec 25 cas). Le record absolu (250 mm) a été relevé à Gangara dans le département de Tanout durant la même période.

Le cumul pluviométrique décennaire (Fig. 1) a varié entre 37,8 mm à Agadez et 380,1 mm à Garagoumsa (Myrriah). Le cumul saisonnier (Fig. 2) a pour sa part oscillé entre 102,9 mm à Tassara et 879 mm à Garagoumsa (Myrriah) dans la région de Zinder.

Comparé à celui de l'année passée (Fig.3). et à la normale 1991-2020 (Fig. 4), ce cumul est très excédentaire sur les postes suivis. Au cours de cette même période, des excédents de plus de 300 mm ont été relevés notamment à : Matankari (Dogondoutchi) 322,1 mm, Diffa 308,6 mm, N'Guigmi, 307,4 mm et Zinder 307,7 mm.

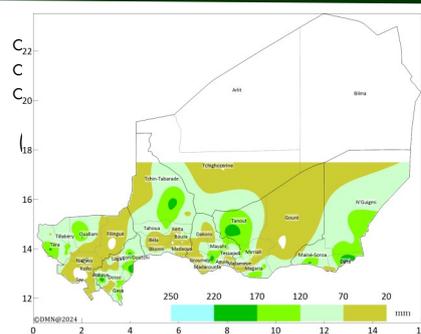


Fig1 : Cumul pluviométrique de la 1^{ère} décennie d'août 2024

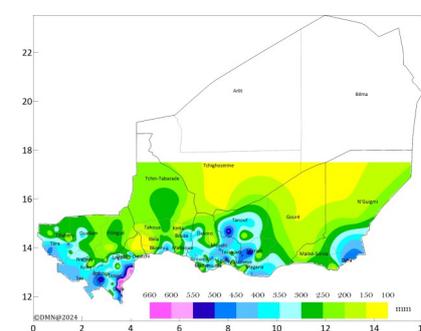


Fig2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 10 août 2024

SITUATION AGRICOLE : Poursuite normale du développement des cultures sur la majeure partie du territoire.

La 1^{ère} décennie du mois d'août a été très pluvieuse avec une large couverture et des hauteurs importantes dans certaines localités. A la faveur des précipitations abondantes enregistrées, le développement des cultures se poursuit normalement avec un début de maturité du mil et du niébé observé dans certaines localités. Des cas d'inondations et aussi des ruptures de pluie prolongées ont été observés dans certaines localités. Sur les marchés, les prix des produits agricoles. Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent une baisse par rapport à la décennie précédente et une hausse

par rapport à la même décennie de l'année 2023 (Suite, lire page 3)

Situation agrométéorologique	P. 1&2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 3 .4&5

Sommaire :

- *Pluies modérées à très fortes sur la majeure partie du territoire*
- *Evolution positive des écoulements*
- *Développement normal des cultures dans la majeure partie du territoire.*
- *Situation phytosanitaire caractérisée par des infestations et quelques attaques*
- *Installation définitive de la campagne pastorale*
- *Situation zoonositaire calme*
- *Termes d'échange globalement en défaveur de l'éleveur sur l'ensemble du pays*

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Situation agrométéorologique :

Au cours de cette 1^{ère} décade du mois d'août 2024, tous les indicateurs montrent un caractère très pluvieux et généralisé à travers le pays :

1. Plusieurs localités ont enregistré plus de 4 jours successifs de pluies (**tableau 1**) saturant les sols et réduisant assez significativement le stress hydrique des cultures qui sont en pleine croissance à cette date ;

1. Il en est de même pour les autres indicateurs (**tableau 2**) qui ont remarquablement baissé et qui favorisent les écoulements en cours au niveau des différents bassins.

Tableau 1 : Nombre de postes (%) avec NBJP et NbmaxJ

Au 10 août 2024		
NBJP	Nbposte(%)	NbmaxJSS
0	0,66	10
1	26,32	9
2	30,26	8
3	19,08	7
4	12,50	5
5	6,91	5
6	2,96	3
7	1,32	2

Tableau 2 : Situation moyenne des phénomènes par région

Régions	Aérodynamiques	Hydrométéorologiques	Thermiques
Agadez	0,1	-16,8	-0,3
Diffa	-0,3	-11,7	-0,9
Dosso	0,2	-1,7	0,2
Maradi	0,1	-8,2	0,2
Niamey	0,0	-35,5	-0,7
Tahoua	0,0	-14,5	-0,4
Tillabéri	-0,2	-8,8	-0,7
Zinder	-0,2	-13,5	-0,8

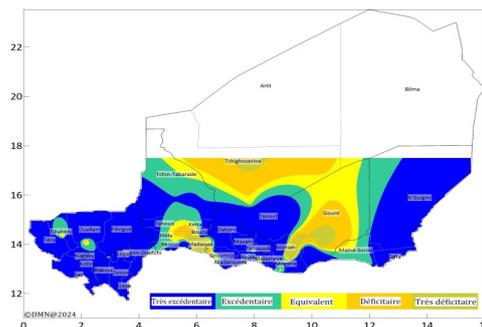


Fig3 : Ecart cumulé saisonnier par rapport

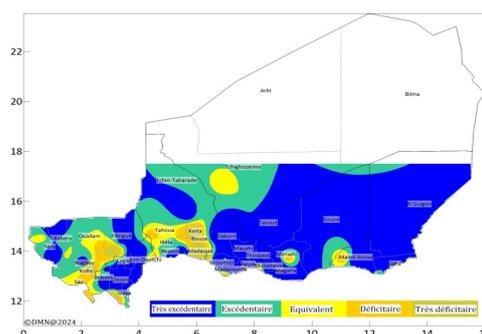


Fig.4: Ecart cumulé saisonnier par rapport la normale 1991-2020 au 10 août 2024

SITUATION HYDROLOGIQUE : Evolution positives des écoulements dans les bassins du fleuve Niger et lac Tchad

La première décade du mois d'août 2024 a été caractérisée par une évolution positive des écoulements dans les bassins du fleuve Niger et du lac Tchad. Les écoulements se sont généralisés dans ces principaux bassins qui drainent des volumes d'eau de plus en plus importants.

Dans le bassin du Lac Tchad, la montée des eaux se poursuit au niveau de la Komadoukou Yobé. Les eaux arrivées à la station hydrométrique de Bagara, le 21 juin 2024, continuent leur progression. Les hauteurs d'eaux enregistrées aux cours de cette décade varient entre 376 cm (débit 51,50 m³/s) en début de décade le 01 août à 384 cm (débit 57,20 m³/s) vers la fin de la décade le 08 août 2024. Elles sont du même ordre de grandeur que celles observées l'année passée sur la même période. La cote d'alerte inondation est fixée 449 cm à la station de Bagara sur la Komadoukou yobé.

Dans le bassin du fleuve Niger, les apports provenant des affluents amont de la rive droite à savoir le Gorouol, le Dargol, la Sirba..., du Burkina et du Mali ont permis de relever significativement le niveau du fleuve. A la station hydrométrique de Niamey les débits sont passés de 853 m³/s, hauteur à l'échelle 422 cm en début de décade à 1614 m³/s, hauteur d'eau 557 cm en fin de décade le 10 août 2024. Contre 650 m³/s, hauteur à l'échelle 377 cm à 1092 m³/s, hauteur à l'échelle 469 cm l'année passée sur la même période. Les hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey montrent également que les débits observés au cours de la première décade du mois d'août 2024 sont supérieurs à ceux

de la moyenne décennale dans la deuxième moitié de la décade. Ils sont toutefois inférieurs à ceux de l'année la plus humide 2020 qu'ils tentent de rejoindre vers la fin de la décade (Fig.4).

La cote d'alerte jaune inondation, jusqu'ici fixée à 530 cm correspondant à un débit de 1444 m³/s, a été atteinte et dépassée le 10 août 2024 à 03 heures du matin.

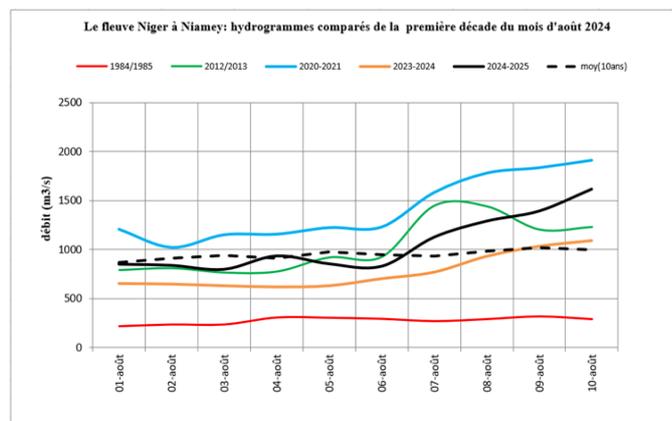


Fig.4 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey

SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation des semis

Sur le plan national, le taux de couverture des semis au 10 août est de 99 %. Il reste 112 villages n'ayant pas effectué de semis repartis entre les régions d'Agadez (49 villages) et de Tillabéri (63 villages pour cause d'insécurité).

Source:DS/MAG

Tableau n°1 : Situation des semis au 10 août 2024

REGIONS	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2024		Villages ayant semé en 2023	
		Nombre	%	Nombre	%
AGADEZ	274	225	82	148	54
DIFFA	1024	1024	100	728	96
DOSSO	1975	1975	100	1952	100
MARADI	2677	2677	100	2673	100
TAHOUA	1992	1992	100	1967	100
TILLABERI	2262	2199	97	2217	98
ZINDER	3556	3556	100	2549	100
NIAMEY	46	46	100	42	100
TOTAL NIGER	13 806	13 694	99	13 276	99

Situation phénologique

Au cours de cette première décennie d'août, le stade le moins avancé est la levée pour le mil et le sorgho. Le stade dominant est la montaison pour le mil et le sorgho avec 38% chacun. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée à Gaya (région de Dosso) tandis que la floraison du sorgho est observée dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette 1ère décennie du mois d'août 2024 est caractérisée par différents types d'infestations et d'attaques dans plusieurs localités du pays. Il s'agit de :

Des infestations des **sautériaux** (*Oedaleus senegalensis*) sur le maïs, oignon et tomate (en pépinière), des **insectes floricoles** (*Mylabris* sp, *Dysdercus volkeri*, *Pachnoda interrupta*, *Rhyniptia infuscata*, *Decapotoma affinis*) sur mil en épiaison-floraison, des **cicadelles** (*Poophilus costalis*) sur mil et sorgho, de la **chenille légionnaire** (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs, chenilles défoliatrices (*Spodoptera* spp, *Amsacta meloneyi*), sur mil, sorgho, sésame et arachide, des **puccerons** (*Aphis graccivora*) sur les cultures de mil, niébé et sorgho, criorcères (*Lema planifrons*) sur le mil, du **piqueur-suceur** (*Locris Rubens*) sur le mil au stade de tallage et floraison, de la **chenille défoliatrice** sur moringa, le **ver de collet** sur le mil à la levée et au tallage, de la **mouche des pousses** (*Atherigona soccata*) sur le sorgho à la levée avancée, la **foreuse des gousses** (*Maruca testulalis*) sur 53 ha, des thrips (*Thrips tabaci*), des **oiseaux granivores**, foreur des tiges de mil (*Coniesta ignefusalis*)

Au total 6 271 ha ont été traités sur 7 393,5ha déclarés infestés soit un taux de 84,81 %.

Situation des prix des denrées alimentaires

Les prix des denrées alimentaires sur les marchés en dehors de ceux du sorgho présentent une baisse comparée à la décennie précédente. Cependant, ces prix sont en hausse, comparés à la même période de l'année 2023.

(Tableau n°2).

Tableau n°2 : Cours des produits (F/kg)

Source:DS/MAG

REGIONS	Mil en F/kg	Sorgho en F/kg	Maïs en F/kg	Riz en F/kg	Niébé en F/kg
AGADEZ	538	505	609	800	1002
DIFFA	485	473	494	685	1040
DOSSO	444	411	434	743	720
MARADI	434	384	423	737	742
TAHOUA	449	430	429	788	738
TILLABERI	468	426	411	676	755
ZINDER	443	426	465	708	701
NIAMEY	500	480	420	660	800
Moyenne décennie	470	442	461	725	812
Moyenne décennie précédente	472	434	463	732	839
Moyenne même décennie 2023	347	322	353	559	424
Variation par rapport à la décennie précédente (%)	-0,4	2	-1	-1	-3
Variation par rapport à la même décennie en 2023 (%)	35	37	30	30	92

1ère décennie Août



Phénomènes exceptionnels

Des inondations ont été observées dans plusieurs localités à la suite des précipitations enregistrées au cours de cette décennie : A Gouré sur les cultures de mil, sorgho, niébé aux stades de montaison et ramification ; A Abala et Torodi (région de Tillabéri) sur 701 ha de cultures ; A Tibiri et Boboye (région de Dosso) sur 1 144,5 ha de cultures ; A Arlit et Tchirozerine sur 117 ha de sites irrigués. Les ruptures de pluie prolongées ont été observées sur du mil au stade de levée dans la zone de Téra au niveau de 42 villages.

Les pluies diluviennes ont occasionné des mortalités d'animaux dans les rétains troupeaux vers la zone pastorale.

régions d'Agadez, Dosso, Maradi et Tahoua pour environ 152 petits ruminants (ovins et caprins), 1 bovin et 1 asin. 2,75 tonnes de son avarié suite aux inondations à Matankari (région de Dosso).

Des restrictions sont faites aux éleveurs et leurs animaux d'accéder au pâturage d'un espace récupéré par PAC3 de 2006 à 2012 à la frontière entre l'ACNI dans la région de Niamey et la commune de Karma sur la route de Ouallam alors qu'il servait de zone de pâturage aux animaux depuis longtemps.

SITUATION PASTORALE

Au cours de la première décennie d'août, les pluies enregistrées ont permis non seulement une installation définitive de la campagne pastorale mais aussi de corriger le stress hydrique enregistré pendant les décennies précédentes. Cependant, la situation du pâturage au niveau du département de Tassara, région de Tahoua est encore médiocre car le stade végétatif des graminées dans la zone varie de la germination à la levée. Les termes de l'échange restent encore défavorables aux éleveurs.

Suite page 4

SITUATION PASTORALE (suite)

La situation pastorale est marquée par évolution positive du développement du cycle végétatif des herbacées et de la régénération des feuilles pour les ligneux. Le stade phénologique des herbacées varie d'une zone à une autre et va de la levée avancée au tallage pour les graminées et de la levée avancée à la ramification /floraison pour les légumineuses. Le *Panicum turgidum* surtout dans la région d'Agadez est en pleine régénération présentant des feuillages verts et touffues par endroit. Cependant, on constate des problèmes de levée de la biomasse herbacée surtout graminéenne dans la région de Tillabéri.

1. Pâturage

La situation pastorale s'est nettement améliorée en cette période de première décennie d'Août 2024 avec son couvert végétal diversement apprécié d'une zone à l'autre selon qu'on soit en zone agricole ou pastorale. C'est le cas par exemple du département de Tchirozérine, région d'Agadez où le couvert végétal est plus dense dans la zone pastorale que dans la zone Air où on rencontre beaucoup de plages nues. La situation du pâturage s'avère satisfaisante par rapport à la même période de la précédente campagne pastorale dans le département de N'guigmi, région de Diffa. Les différentes strates herbacées et ligneuses poursuivent normalement leur cycle de végétation et dans l'ensemble on note une dominance des graminées chez les herbacées.

Les pluies enregistrées au cours de cette décennie du début du mois d'Août, dans la région de Maradi, ont permis non seulement une installation définitive de la campagne (tardive comparée à 2023) surtout dans la commune rurale de Gadabedji, mais aussi de corriger le stress hydrique enregistré pendant les décennies précédentes, au niveau de certaines localités de Bermo dont Jaringol, Gora, Intalak, etc. contrairement à la décennie précédente, le pâturage vert est devenu accessible aux animaux dans le département d'Ingall, avec une recouvrement du tapis herbacé estimé à 40 voire 50%.

Le stade phénologique des herbacées varie d'une zone à une autre et va de la levée avancée au tallage pour les graminées et de la levée avancée à la ramification /floraison pour les légumineuses. Ce stade est dans le Sud de la région de Maradi particulièrement dans le département de Madarounfa, est plus avancé avec épiaison des graminées et ramification/floraison/ et début fructification pour les légumineuses.

Cependant, la situation du pâturage au niveau du département de Tassara, région de Tahoua est médiocre due au retard d'installation de la saison pluvieuse ; le stade végétatif des graminées dans la zone varie de la germination à la levée. Dans la région de Tillabéri, il a été observé aussi plusieurs zones des plages nues, principalement dans la partie Ouest de la Commune de Tondikandia notamment la bande allant de Fandou à Talifanta en passant par Haini Simorou, Gounzé, dans le

département de Téra suite à la sécheresse du mois de juin qui avait desséchée les premières pousses des herbacées ainsi que dans les départements de Banibangou, Abala et Torodi. En plus, certains espaces pastoraux dont les enclaves surtout dans les bandes au Sud du Pays sont dans leur majorité colonisés par les espèces herbacées non ou peu appréciées (notamment le *Sida Cordifolia*) hormis ceux récupérés, qui sont composés des espèces herbacées de qualité.

2. Complémentation alimentaire

Au cours de la première décennie d'Août 2024, la vente à prix modéré des aliments pour bétail relevant de l'Etat et ses partenaires au développement se poursuit dans les communes qui en disposent sur toute l'étendue du Pays et certaines localités continuent encore à réceptionner leurs stocks prévus. La luzerne enrichie au maïs reste encore disponible dans la région de Diffa. Dans la région de Dosso, le tonnage d'aliments bétail sont stockés dans des classes et/ou dans des magasins prêts sans palettes. Dans certaines localités du Pays, les prix de ces aliments sur le marché sont en baisse et la demande a fortement baissé avec la disponibilité du pâturage sur les parcours pastoraux. Néanmoins, les animaux faibles qui n'ont pas encore repris de force reçoivent toujours la complémentation.

3. Abreuvement des animaux

Suite aux différentes précipitations enregistrées, les mares ont un bon niveau de remplissage. L'abreuvement des animaux s'effectue principalement au niveau des points d'eau de surface sans grande difficulté allégeant ainsi la souffrance des pasteurs et agropasteurs. Néanmoins les éleveurs utilisent encore les puits et stations de pompage pastorales dans certaines localités de la région d'Agadez.

4. Mouvements et concentration des animaux

À la première décennie d'Août 2024, Les mouvements des animaux sont timides et de faibles ampleurs malgré la poursuite du retour au terroir et la remontée des certains troupeaux vers la zone pastorale.

Agadez :

Les mouvements sont internes, guidés principalement par l'idée de regagner le terroir d'attache. Les concentrations d'animaux s'observent sur les plaines et les plateaux non inondables.

Il est à été signalé l'arrivée massive des éleveurs et leurs troupeaux dans le département d'Aderbissinat en provenance des communes de Tchirozérine, Ingall, Dabaga, Arlit, Tanout, Belbedji, Tamaya et Gadabedji et qui se sont installés dans les bandes sud, ouest et Est du département où le pâturage est accessible à toutes les catégories d'animaux.

A Iférouane, les mouvements sont internes à la recherche du pâturage et de l'eau d'abreuvement.

Diffa:

Les éleveurs tournent autour de leur terroir d'attache en dehors des transhumants qui parcourent la zone pastorale. On observe une remontée en masse des éleveurs transhumants peulhs bororo, Mohamid et Ouda en direction du Nord avec des fortes concentrations d'animaux

Dosso :

Le mouvement des animaux est timide pour le moment. Néanmoins, on observe un mouvement du Sud vers le Nord des moutons Oudah dans les départements de Dioundiou, Tibiri, Loga, Boboye, sud Dosso. On note aussi la poursuite de la remontée du cheptel transhumant vers le nord du département, avec l'arrivée des éleveurs du Nord du Nigéria et de l'Azawak (Camelins) à Koutoumbou (Commune de Dogonkiri). Les animaux résidents se trouvent au niveau de leur terroir d'attache. Les concentrations des animaux ont été constaté au sud en transhumance au Benin et dans les aires de pâturage PK10 et dans les forêts classées (département de Gaya), au sud du département de Falmey (dans le parc du W) et aussi dans la partie Nord-Est du Département de Loga,

Maradi :

En zone pastorale, le mouvement des animaux est caractérisé par une remontée des éleveurs d'ampleur moyenne des zones agricoles et agropastorales vers la zone pastorale (Sud-nord) et la descente des éleveurs de Tamaya (région de Tahoua) vers Bermo à la recherche du pâturage. La concentration est plus forte dans les zones pourvues en pâturage (zone Akadaney, ranch, Dakaré, Amoulass etc.) et au tour des points d'eau.

En zone agricole, il a été constaté une remontée d'un grand nombre d'éleveurs vers le Nord en provenance des tous les départements avec une forte concentration des animaux au niveau de la vallée de la Tarka. Les animaux qui sont restés au niveau des communes sont concentrés dans leurs terroirs d'attaches

Niamey :

Certains troupeaux de la région se sont déplacés dans la zone pastorale de Tillabéri mais aussi dans la zone entre Kollo et le Dendi. Les lieux de concentration des animaux sont surtout les enclaves pastorales, les bordures des mares et du fleuve et les zones inondables de la vallée du fleuve constituent également des lieux de concentration des animaux avec leurs fourrages verts de qualité.

Tahoua :

Le mouvement de transhumance est à sa phase terminale, caractérisé par une faible amplitude en direction du Nord.

La Commune Rurale de Tébaram, le Sud-Est et au Sud-Ouest du département de Tchintabaraden, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Nord et Nord-Ouest du département de Tassara et le Nord du département d'Abalak constituent les zones de fortes concentration des animaux.

Tillabéri :

Les éleveurs sont localisés un peu partout dans les zones où la situation sécuritaire semble être plus calme dans la région et/ou il y'a la disponibilité des pâturages et des points d'eaux. Ces zones constituent aussi les lieux de concentration des animaux.

Zinder :

Le mouvement des animaux, insignifiant, de faible ampleur est plus marqué par le passage des éleveurs transhumants en nombre restreint provenant du Nigeria. Leurs troupeaux sont composés en majoritairement des bovins communément appelés le WHITE FULANI et se dirigent vers le Nord en direction de la zone pastorale.

5. Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore progressivement chez toutes les espèces avec l'amélioration que connaît de plus en plus la situation alimentaire du cheptel. D'une manière générale, l'état d'embonpoint est globalement passable. Dans la région de Maradi, en zone pastorale, pour les bovins l'état d'embonpoint des animaux connaît un début de récupération suite aux difficultés alimentaires pendant la période de soudure. IL varie globalement de passable à bon dans la région de Niamey et de médiocre à passable pour les bovins en zone pastorale dans la région de Tahoua.

6. Terme de l'échange

Pendant cette première décade d'Août, il a été constaté une bonne présentation des animaux au niveau des marchés à bétail des différentes localités du Pays. Toutefois, les termes de l'échange sont globalement en défaveur de l'éleveur sur l'ensemble du Pays. Dans la région d'Agadez par exemple, il a été constaté une dégradation du pouvoir d'achat des ménages pasteurs aux céréales de base. A titre illustratif, la vente d'un bouc de plus d'un an au niveau régional ne permet à l'éleveur d'acquérir que 58 kg de mil contre 64 kg par rapport à la décade précédente et 82 kg par rapport à la même décade de l'année 2023.

7. Phénomènes exceptionnels

Les fortes précipitations durant la décade ont occasionné plusieurs mortalités des animaux dans les régions d'Agadez, Dosso, Maradi et Tahoua.

GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de file du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger
BP 218 Niamey (NIGER)

Téléphone : 00 227 20 73 21 60
Télécopie : 00 227 20 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

*« La météorologie au service du
développement et pour la sécurité des
personnes et des biens »*

Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.net

Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
 - BP : 893
 - Tel : 20.72.39.53
 - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
 - BP : 218
 - Tel : 20.73.21.60
 - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
 - Direction de la Statistique (DS)
 - BP : 323
 - Tel : 20.75.27.72
 - Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)
 - BP : 323
 - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
 - Direction du Développement Pastoral (DDP)
 - BP : 1268
 - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
 - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)
 - BP : 257
 - Tel : 20.72.38.85

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.